

Être immigrant et citoyen au Québec contemporain¹

Ana Rosa Neves Ramos

Resumo: observamos, hoje, a existência de expressões do racismo que conduzem a problemáticas que “dizem” o político, a cidade, a cidadania, bem como o modo de integração/assimilação dos estrangeiros e dos imigrantes. É neste sentido que podemos nos interrogar sobre o que nos revela a figura do imigrante no Québec contemporâneo e quais são os desafios para a construção de uma nova quebecidade, na medida em que esses novos habitantes desempenham um papel cada vez mais significativo na constituição dos discursos identitários sobre o Québec. Nosso principal objetivo é o de contribuir para a discussão sobre o estatuto de cidadão concedido ao imigrante para o futuro do Québec, propondo a idéia que, no mundo contemporâneo, existe uma nova cidadania que está se constituindo.

Résumé: on remarque, aujourd’hui, l’existence des expressions du racisme qui conduisent vers des problématiques que disent le politique, la ville, la citoyenneté ainsi que le mode d’intégration/assimilation des étrangers et des immigrants. C’est en ce sens qu’on peut se demander ce que révèle la figure de l’immigrant dans le Québec contemporain et quels sont les enjeux pour la construction d’une nouvelle québecité, dans la mesure où ces nouveaux arrivants jouent de plus en plus un rôle considérable dans la constitution des discours identitaires sur le Québec. Cela peut contribuer à la discussion sur le statut de citoyen accordé à l’immigrant dans l’avenir du Québec, à partir du constat qu’une nouvelle citoyenneté est en train de se constituer.

On constate que les pratiques identitaires nationales, développées pendant les périodes de constitution des États Nations, portaient en soi l’exclusion de l’Autre. Inversement, on assiste aujourd’hui à des pratiques qui visent à son inclusion dans des processus d’homogénéisation des différences. On remarque également l’existence des expressions du racisme qui

¹ Initialement présenté à l’occasion du 72^e Congrès de l’ACFAS «La Société des Savoirs», ce travail a été développé dans le cadre d’une recherche postdoctorale au Canada, grâce au soutien du CNPq. Nous tenons à remercier nos collègues du Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Amériques/GIRA pour leur invitation. Nous remercions également Sérgio Barbosa de Cerqueda, pour nos échanges sur la pensée de Jacques Godbout.

conduisent vers des problématiques que disent le politique, la ville, la citoyenneté ainsi que le mode d'intégration/assimilation des étrangers et des immigrants.

La mondialisation est souvent interprétée comme un synonyme d'exploitation économique, de destruction des identités nationales et de disparition des cultures locales. Cependant, on vit dans une période où l'on crée aussi d'autres espaces pour la citoyenneté, avec la participation active des individus dans la constitution d'un nouvel espace public capable de reconnaître les différences et de négocier avec tous les sujets qui les représentent; tel est le cas des groupes qui participent aux mouvements migratoires. C'est en ce sens qu'on peut se demander ce que révèle la figure de l'immigrant dans le Québec contemporain et quels sont les enjeux pour la construction d'une nouvelle québecité, dans la mesure où ces nouveaux arrivants jouent de plus en plus un rôle considérable dans la constitution des discours identitaires.

Cela peut contribuer à la discussion sur le statut de citoyen accordé à l'immigrant dans l'avenir du Québec, à partir du constat qu'une nouvelle citoyenneté est en train de se constituer dans le monde contemporain où «les conquêtes de la citoyenneté nationale ne peuvent être assurées que par le développement de formes politiques transnationales» (VIEIRA, 2001, p. 98). Il ne s'agit plus d'une citoyenneté dans laquelle l'immigrant accepte et s'assimile à part entière dans la société d'accueil, mais d'une citoyenneté où les négociations vont au-delà du national. De nos jours, la survie de la citoyenneté nationale demande la formation de formes post-nationales d'organisation politique et la création d'une citoyenneté mondiale permet progressivement l'égalité entre tous les êtres humains en tant que co-législateurs de l'espace public transnational, et ce à partir de leur organisation dans la société civile. En outre, l'immigrant d'aujourd'hui compte beaucoup sur l'existence des réseaux d'informations et des associations qui veillent sur le respect de ses particularités et luttent pour voir légitimer ses droits sur la terre d'accueil (VIEIRA, 2001, p. 222).

Dans un premier temps, on essaiera donc de comprendre quelles ont été les questions soulevées par rapport à la

participation des immigrants lors du dernier référendum, ainsi que les réactions de la presse et de quelques tenants de la souveraineté à ce sujet. Pour cela, une analyse des articles et des discours prononcés après le résultat du Référendum s'impose, afin de permettre la construction d'un bref panorama sur la figure de l'immigrant dans la société québécoise contemporaine. Dans un second temps, on proposera des réflexions sur un nouveau statut pour la construction de la citoyenneté contemporaine au Québec à partir de la participation croissante de l'immigrant dans ce processus.

Au lendemain du Référendum de 95, le journal brésilien *Folha de São Paulo* publiait à la une:

Sur les 7,2 millions d'habitants du Québec, 82 % sont des descendants des Français. Dans cette population, le Oui a obtenu 60 % des votes. Les fédéralistes ont vaincu le Plébiscite par une différence de presque 50 000 votes (sur un ensemble de 4,67 millions). Parmi les descendants des Anglais et la population des immigrants, le Non a obtenu presque 95 % des votes, c'est-à-dire que 18 % de la population autre que canadienne française a choisi le Non. (FOLHA DE SÃO PAULO, 1995a)²

Cette analyse va de pair avec la position soutenue par Marco Micone dans un article publié dans le journal *Le Devoir* du 30 octobre 1995, surtout quand il affirme que «nous, les allophones, pouvons faire la différence entre la victoire et la défaite du camp souverainiste. L'événement est d'une extrême gravité. Que voulons-nous que l'histoire dise de nous?» (BOUTHILLIER, 1997, p. 126)

Les données présentées par la presse devraient-elles nous faire penser qu'on peut attribuer l'échec du Oui «à l'union entre les grands capitalistes et les immigrants», comme l'a affirmé Parizeau? Et qui étaient ces «capitalistes» si 82 % des habitants du Québec, en 1995, étaient des descendants des Français? Est-ce que la totalité des capitalistes appartenait alors aux 18 % de la population non-canadienne française?

² Les textes du journal *Folha de São Paulo* ont été traduits par Ana Ramos et celui de Liszt Vieira a été traduit par Ana Ramos et Sérgio Cerqueda.

Dans son étude sur les luttes nationales et le mouvement social au Québec, Lucien Maheu (1982) affirme qu'au début des années 80 la classe économique et industrielle au Québec était étrangère, provenant des États-Unis, du Royaume-Uni ou des autres provinces du Canada. La classe économique dirigeante était donc étrangère, au sens le plus large du mot, ou encore, dans le cas des Canadiens anglais, qui vivent ou non au Québec, au sens strict du mot.

En 1993, Parizeau affirmait que le Québec était une terre d'accueil des plus généreuses dans le monde et qu'il considérait les «autres québécois membres des communautés culturelles» comme des québécois (PARIZEAU, 1997, p. 250). Un an plus tard, il renforçait sa position en affirmant:

Bien sûr, on fera allusion à l'origine de l'un ou l'autre des Québécois, à son appartenance ou à son origine dans une communauté culturelle, mais fondamentalement on va vers la compréhension qu'un Québécois c'est quelqu'un qui réside au Québec, en accepte les règles générales de fonctionnement et désire rester Québécois, ou l'être, ou le devenir. C'est tout. C'est le désir de l'être qui fait un Québécois, rien d'autre. (PARIZEAU, 1997, p. 254)

Cette prise de position de Parizeau devient frappante quand on la compare avec ses paroles prononcées lorsqu'il s'était adressé à ses militants:

Il faut être conscient que les Québécois peuvent atteindre l'objectif qu'ils se sont fixés, même si c'est presque exclusivement les Québécois de souche qui votent pour. Il faut tirer cette conclusion, car cela a des conséquences considérables pour notre action politique. (Apud BOUTHILLIER, 1994, p. 338)

Pendant la soirée du 30 octobre 1995, Parizeau a pris le parti de la polarisation référendaire, tout en ajoutant: «N'oubliez jamais, les trois cinquièmes de ce que nous sommes ont voté OUI» (Apud BOUTHILLIER, 1994, p. 338). Ce constat des votes ethniques aurait dû faire la une des journaux dans les jours qui ont suivi les résultats.

À partir de la constatation de la concentration de l'action sur le vote francophone, plusieurs spécialistes considèrent que les non-francophones ont été abandonnés aux mains des fédéralistes. Cela a sans doute beaucoup contribué à la vision pessimiste de ce groupe à propos du projet souverainiste et sa réaction lors du Référendum.

Le rapport d'identification à la nation est peut-être l'une des explications pour la prise de position des groupes immigrants au Québec lors du référendum. En effet, c'est l'État canadien qui leur octroie leurs droits sur le territoire de la fédération. Vu de l'étranger, le Québec est souvent perçu comme l'une de ses divisions territoriales; il est donc normal que les nouveaux arrivants aient une tendance à s'identifier d'abord au Canada et à la majorité anglophone qu'il représente (SARRA-BOURNET, 2001, p. 339).

On doit se demander dans quelle mesure ce processus serait aussi vécu par ceux qui sont d'origine francophone et qui vont vivre au Québec. Autrement dit, est-ce que les représentations juridiques de l'État canadien influencent aussi les communautés de langue française qui souhaitent vivre au Québec, comme c'est le cas des Haïtiens, des Algériens, ou même des Français? Il est vrai que dans ce dernier groupe une connaissance des liens du Québec avec la France peut jouer un rôle d'affaiblissement de l'influence de l'État canadien dans les rapports d'identification, mais est-ce que ce serait aussi le cas des autres communautés de langue française même si celles-ci ont vécu le traumatisme de la colonisation?

Ce traumatisme les conduirait à s'identifier plutôt au projet national canadien ou au projet national québécois de devenir un pays souverain? Car l'un des aspects à considérer est celui de l'attachement de l'immigrant au Canada basé sur une appartenance juridique:

Si on se rapporte aux définitions du mot citoyen, c'est le discours juridique qui s'impose le premier. Si bien que sa définition du terme n'épuise pas son sens. L'ordre juridique Étatique fait de ce statut la condition d'un ensemble de droits et d'obligations. La citoyenneté se révèle être aussi un ensemble de rôles et présente à cet égard un caractère

projectif: la définition du statut du citoyen, inscrite dans la Constitution, renvoie à l'image dans laquelle une communauté politique choisit de se reconnaître. (GAILLE, 1998, p. 11)

Une lecture plus attentive de la phrase «incendiaire» de Parizeau lors des résultats du référendum de 95 conduit à la formulation d'une autre question plus délicate, à savoir: quel est le statut de l'immigrant en tant que citoyen dans la réalité québécoise si les mécanismes de sa légitimation sur le territoire lui sont accordés par l'État canadien?

Pour sa part, Denise Helly affirme que «la citoyenneté fait d'emblée référence à l'*inclusion* de groupes minoritaires - fondés sur l'origine ethnique, sexuelle et sociale - mais touche, en contrepartie, au problème de l'exclusion devenu criant: l'identité, l'appartenance et la participation» (apud HAMEL & MOLGAT, 2000, p. 10). Dans cette perspective où l'immigrant est confronté à la difficulté de percevoir le statut juridique particulier du Québec, son sentiment d'attachement et d'appartenance se construit au jour le jour, car seule l'expérience d'être sur le territoire québécois pourra lui fournir les mécanismes pour déchiffrer la complexité des rapports entre la province et le gouvernement fédéral.

La citoyenneté comme représentation de l'identité n'a pas la même force au Québec et au Canada, en raison à la fois du contexte historique différent et de la conception divergente du politique qui caractérisent les deux sociétés.

La problématique des rapports entre le Québec et le Canada se pose d'emblée pour l'immigrant qui doit souvent se situer entre deux symboles: le lys québécois et l'érable canadien. À son arrivée, quel drapeau adoptera-t-il? Les choses ne sont pas si simples; au-delà des tensions entre un État national et une communauté que certains veulent transformer en État souverain, il y a encore les liens symboliques avec la couronne britannique (il suffit de penser au serment que les immigrants reçus doivent prononcer). Confronté à deux histoires particulières qui s'entrecroisent, se refusent et se complètent, l'immigrant doit choisir quel récit donnera un sens à son nouveau statut de citoyen. Et c'est justement la question –

qui l'accueille? - qui pose des problèmes parce que l'acceptation de l'un ou de l'autre implique le choix d'une mémoire collective qui fera désormais partie de son existence.

Beaucoup sont ceux qui s'inquiètent de la non-résolution de la question nationale québécoise puisqu'elle elle comporte les risques d'un retour à un nationalisme ethnique dans lequel l'immigrant en serait la principale victime. De plus, au-delà de la réponse à la question référendaire «Acceptez-vous que le Québec devienne souverain, après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique, dans le cadre du projet de loi sur l'avenir du Québec et de l'entente signée le 12 juin 1995?», la mobilisation de 1995 aurait pu signaler la création, encore «embryonnaire», d'une citoyenneté mondiale, ce qui répondrait aux aspirations d'une partie des immigrants lors du référendum. Dans la mesure où le Canada, et le Québec, sont de plus en plus des territoires composés de nombreux hommes et femmes venus du monde entier, ils pourraient représenter l'un des premiers espaces de questionnement sur le rôle traditionnel de la citoyenneté dans un État nation.

Le processus de mondialisation affaiblit visiblement les États nationaux, dont l'autonomie décisive se restreint de plus en plus. Plusieurs pays ne peuvent contrôler leur monnaie, avec des échanges en dollar. En conséquence l'État se trouve affaibli, au point qu'il ne peut plus défendre les droits et cesse d'être le lieu de base pour la citoyenneté.

Dans un contexte où le Québec n'est pas reconnu – hors ses frontières, et au niveau interne hors souverainistes – comme un État nation, il devient difficile de faire comprendre aux nouveaux arrivants le besoin d'une souveraineté par rapport à l'existence du reste du Canada. À cela s'ajoute la perception que l'immigrant, devenu aujourd'hui un citoyen sans frontières, demande de plus en plus qu'on lui offre aussi une nouvelle conception de son inscription dans le monde:

La conception de citoyenneté post-nationale montre que la souveraineté nationale subit un processus d'affaiblissement, non seulement par la création des institutions supranationales,

mais aussi par la multiplication de filiations et d'identités dérivées du déplacement des populations. Les populations étrangères veulent continuer fidèles à leur culture et à leur nationalité d'origine, mais aussi participer à la société où elles se sont installées. Cela devient possible avec la rupture du lien entre nationalité comme communauté culturelle et citoyenneté comme participation politique. (VIEIRA, 2001, p. 243)

Cette position est partagée par Jocelyne Lamoureux quand elle affirme que:

L'exclusion pour des raisons d'ordre culturel (origine, langue, religion, mode de vie) est une cause de marginalisation tout autant que l'absence des droits égaux ou de ressources matérielles, de capital social et symbolique. C'est en ce sens que le mot citoyen peut renvoyer à immigrant comme à un statut inférieur car celui-ci ne possède pas les mécanismes de sa pleine insertion dans la société qui l'accueille. La citoyenneté peut donc engendrer un rapport d'exclusion tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la cité car plusieurs n'y ont pas, ou que difficilement, accès: les apatrides, les réfugiés, les exilés, les personnes sans domicile fixe, les personnes recluses dans les prisons, les asiles, les couvents. (LAMOUREUX, 2000, p. 102)

De plus, on doit s'interroger si la citoyenneté peut devenir une source d'identité, car «si la citoyenneté signifie être égal aux autres, et si l'identité signifie être différent des autres, comment la citoyenneté basée sur l'égalité peut être la source de l'identité, basée sur la différence?» (VIEIRA, 2001, p. 234)

La problématique est complexe et parfaitement exemplifiée par Helly et Van Schendel, dans les ouvrages *Les Frontières de l'identité: modernité et postmodernisme au Québec* (1996) et *Appartenir au Québec: citoyenneté, nation et société civile* (2001). Dans leur étude sur le référentiel de nationalité des immigrants de credo souverainiste, ils affirment:

La forte adhésion de ces personnes au principe des libertés fondamentales pose un dilemme à nombre d'entre elles. Leur sens d'appartenance à une majorité francophone historique les portent à avancer le droit des résidents francophones d'imprimer une direction à l'État et d'être les agents premiers

de l'affirmation du français et de l'accession à la souveraineté, et la règle démocratique de la majorité conforte une telle conception. Cependant, la distinction d'un État comme collectivité universaliste ou comme représentant d'une majorité historique, culturelle, linguistique ne leur est nullement étrangère et elle apparaît à propos d'un des enjeux dominants à leurs yeux, la législation linguistique. (VAN SCHENDEL & HELLY, 1996: 43)

À côté d'une citoyenneté comme construction historique basée sur les combats pour la conquête des droits du citoyen moderne, on devrait aussi être capable de négocier avec les aspirations des nouveaux arrivants, soucieux de garder leur appartenance plurielle. Ceux-ci demandent à être traités comme des égaux, ce qui implique d'accepter et de reconnaître leurs particularités. Ainsi, «l'expression droits égaux signifie non seulement le droit à un traitement égalitaire, mais aussi le droit à un traitement comme un égal, malgré les différences» (VIEIRA, 2001, p. 235).

Il est vrai que ces aspirations ne peuvent aboutir qu'après une négociation avec ceux qui défendent un sens d'ancrage commun et refusent de mettre l'accent sur la pluralité culturelle et une république des particularismes puisque:

L'idée que cette pluralité puisse se refléter dans les institutions et les pratiques de l'État contrarie totalement leur conception d'une société regroupant des individus partageant un même sens du vivre ensemble. (VAN SCHENDEL & HELLY, 1996, p. 47)

Au-delà de la seule fragmentation entre le nouvel arrivant et le Québécois, d'autres fragmentations existeraient déjà dans la société québécoise. C'est à cause de cette fragmentation, souvent ethnique, que l'expression «Québécois des communautés culturelles», présente dans le document *L'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration en décembre 1990*, a vu le jour et reconnaît l'existence même des Québécois avec plusieurs types d'identités (FONTAINE & JUTEAU, 1996, p. 197).

Le souci de créer sans cesse une nouvelle appellation

pour ceux qui composent la société québécoise ne cacherait-il pas un certain refus d'intégration de l'Autre? L'écrivain et cinéaste Jacques Godbout nous avertissait en 1988 à ce propos:

Depuis que nous habitons ces terres, nous changeons d'appellation et de titre chaque fois que s'amène un nouvel arrivant. Comme si personne ne pouvait s'intégrer à notre civilisation, comme si nous ne voulions laisser personne assimiler notre culture. Vers 1960 apparut le vocable de Québécois et, depuis 1980, Québécois francophone. A l'aube de l'an 2000, la nation fondatrice serait composée de «Québécois-francophones-de-souche»! Ce n'est plus une identité, c'est un rejet. (GODBOUT, 1990, p. 180)

Et l'on y ajoute: néo-Québécois; Québécois-plus; Québécois des communautés culturelles, etc.

Quel serait donc le chemin pour l'intégration? Gérard Bouchard nous présente sa position qui pourrait être étendue à l'ensemble du Québec et du Canada:

Je suis convaincu qu'à Montréal, la population serait prête pour un sommet interculturel englobant toutes les composantes ethniques de notre société, pour rechercher les grandes lignes d'un *modus vivendi* à long terme. Un sommet qui inclurait les voix distinctes, puisque curieusement les voix dissidentes ont des choses très intéressantes et importantes à dire; c'est pour cela qu'on les exclut et les oppose. (Apud SROKA, 2001, p. 44)

Un autre élément à considérer dans les rapports entre citoyenneté et immigration est l'acceptation ou le refus de la diversité culturelle que l'immigrant transmet au sein du groupe social dans lequel il vit. Cela est vrai depuis le début des années 90, où des nouveaux liens entre les acteurs sociaux et l'État prônent la création de politiques de cohésion sociale et mettent en relief l'importance d'une citoyenneté responsable pour que les citoyens puissent vivre ensemble dans le respect de leurs différences.

En conséquence, la complexité de l'existence du Québec dans l'ensemble canadien demande également une réaction précise du gouvernement provincial en ce qui concerne la

politique d'immigration. Dans cette perspective, le document de consultation 2005-2007 sur l'immigration au Québec nous permet d'observer comment l'on essaie de résoudre cette difficile équation. Il prône le partage des compétences entre les gouvernements fédéral et provincial en matière d'immigration. Le Québec a donc la responsabilité d'établir le nombre d'immigrants reçus sur son territoire et de se charger des questions relatives à leur installation. Cela montre que «la décision du gouvernement du Québec d'intervenir dans la gestion de l'immigration se destinant à son territoire procède de la conviction que l'immigration peut et doit servir d'instrument de développement de la société québécoise» (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2003, p. 17)

La planification des niveaux d'immigration doit prendre en compte les enjeux auxquels la société québécoise est confrontée. Et quels seraient ces enjeux? Tout d'abord le faible taux de natalité de la société québécoise contemporaine, ce qui demande un accroissement du nombre d'immigration. Il y aurait les conséquences de la politique de migration interne et externe et, surtout, l'aspect économique, car le Québec a besoin de plus de travailleurs afin d'assurer le soutien de sa production économique. C'est pour cela que le document reconnaît:

Le ralentissement important de la contribution de l'accroissement naturel (les naissances moins les décès) à la croissance de la population et, selon les périodes, l'existence de déficits ou de faibles excédents migratoires (le solde des migrations interprovinciales plus le solde des migrations internationales), les excédents étant toutefois beaucoup plus fréquents que les déficits. (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2003, p. 17)

Ayant pour base des composantes humanitaires, familiales et économiques, cette préoccupation est présente dans différents articles de presse:

Québec voudrait plus d'immigrants. Le gouvernement Charest veut amplifier l'immigration. Le PQ dit oui à la condition que l'on favorise l'intégration des nouveaux arrivants à la société francophone. - L'immigration sera une des solutions pour les

problèmes démographiques du Québec, a dit hier la ministre de l'Immigration, Michèle Courchesne. Lors des travaux de la commission parlementaire qui étudie les niveaux d'immigration requis pour le Québec, Mme Courchesne a rappelé que de 2002 à 2006, il y aura 640 000 emplois à combler. (LE MÉTRO, 2004, p. 3)

Cette perspective est renforcée par un autre article paru dans un autre journal populaire à Montréal ayant pour titre *Année record pour l'immigration au Québec*. On y lit que «le Québec a accueilli 39 500 immigrants en 2003. C'est le nombre le plus élevé depuis 1993, d'après les données préliminaires de Citoyenneté et Immigration Canada» (24 HEURES, 2004, p. 4).

Mais ce souci ne représente pas toujours un aspect positif parce que les difficultés d'intégration subies par le nouvel arrivant, attiré par les possibilités de trouver un emploi, sont concrètes au Québec et ailleurs au Canada, une fois installé:

Immigrant skill wasted. Waterloo region study finds newcomers to Canada unemployed or work part time. «We have found (immigrants) get incomplete information about employment... They're misinformed when they go to get their immigration papers at a foreign embassy». «There's an inference there will be employment and a moment of surprise when they arrive... and jobs are not there. The study showed immigrant faced high retraining costs while some ended up doing low-pay, survival jobs where they cleaned up garbage, stocked shelves or, in a few cases, were forced to accept welfare». (GUELPH MERCURY NEWS, 2003, p. A5)

Par ailleurs, le besoin d'immigrants et l'importance accordée par ce groupe au développement économique régional se traduit également par l'offre de bénéfices divers afin d'éviter la migration interne et de faire rester l'habitant en province:

Quebec community upholds big families with cash incentives. «If we don't do something, we're going to become gang of old folks. We'll have no manpower. No one to pay for health care. It will be a crisis». «Cooaticook. There were \$ 1,000 prizes for news borns, a \$ 1,000 cheque in the multiple-birth category, and \$ 1,000 prizes for those lucky three-kids-and-up families.

But the mayor doesn't just want to make this families grow; he wants to keep them from leaving. If families from outside the town want to settle in Coaticook, even better... » (THE GLOBE AND MAIL, 2004, p. A5).

L'immigration représente donc un sauvetage pour la survie de la province et du Canada (LANGLOIS, 2004, p. 143). Cependant, à côté des immigrants qui fuient la pauvreté et le manque de conditions de leurs pays d'origine (et même de ce groupe), nous avons aujourd'hui une autre catégorie d'immigrants qui revendiquent un statut d'égalité par rapport à son existence temporaire ou non dans le pays d'adoption. Aucune politique n'aura de succès sans prendre en compte les aspirations de ces citoyens post-nationaux. Gérard Bouchard nous présente cela en d'autres termes:

Comment repenser, sinon refonder le mode d'intégration culturelle des sociétés contemporaines dans un contexte de pluralisme ethnique qui n'entend plus se sacrifier sous l'action d'un autoritarisme quelconque? Préserver ou restaurer l'État nation?; préserver la diversité des cultures?. La forme d'intégration que nous avons à l'esprit doit de toute évidence renoncer aux procédés traditionnels d'assimilation sur un mode unitaire et autoritaire. (...) Elle doit aussi: a) reconnaître le principe de la diversité des modes et des degrés d'intégration; b) faire appel à la fois à l'adhésion des individus et à l'affiliation des communautés; c) ménager des espaces de négociation; d) admettre des zones de refus, de repli, et des plages d'indifférence; et e) composer avec des ordres provisoires, des solidarités mouvantes, des allégeances concurrentes, des tensions, des segmentations – caractères aussi présentés par les sociétés du passé, mais qui ont été occultés par un discours autoritaire. (BOUCHARD, 2001, pp. 33-4)

Cette entente doit tenir compte du fait qu'aujourd'hui l'immigrant n'est plus complètement soumis en tant que sujet et qu'on doit lui donner la parole pour la construction d'un pacte social qui l'intégrera de plein droit dans l'espace public. Il est vrai que cette entente risque aussi de produire un affaiblissement de la lutte nationaliste, mais l'immigrant doit être invité d'abord à connaître les différentes composantes de la

question pour ensuite pouvoir prendre une position:

L'immigrant contemporain ne se laisse plus assimiler; il veut garder son identité, cultiver ses appartenances, et il en trouve désormais la possibilité. En plus de trouver dans sa nouvelle société d'accueil des proches, des alliés qui composent un milieu solidaire, il dispose de moyens modernes de communication lui permettant de maintenir aisément le contact avec sa culture d'origine. (BOUCHARD, 2001, p. 36)

En ce sens, les différentes appellations cesseraient peu à peu d'exister jusqu'à ce qu'une seule désignation soit utilisée pour parler de ceux qui effectivement habitent au Québec, indépendamment de leur appartenance ethnique, langue, religion, principe, etc. Il ne s'agit évidemment pas de créer une idyllique société civile, globale et émergente, qui sera loin d'être parfaite. Dans certains contextes, des forces sociales autonomes manifestent des tendances religieuses et politiques rétrogrades:

C'est sous le signe de l'incertitude, qui marque notre temps 'post-moderne' ou 'post-national', que les citoyens du monde se trouvent devant les risques d'un nouvel ordre international, en exhibant, au nom de l'intérêt public, les valeurs de la démocratie et de la soutenabilité, groupés autour d'une société civile globale et émergente et qui opère dans un tout récent espace public transnational... (VIEIRA, 2001, pp. 272-3)

Dans la mesure où l'immigrant pose, par sa propre existence, la question de l'ébranlement des frontières, il devient un élément fondamental pour la formation de cette nouvelle sphère publique transnationale capable de permettre l'universalisation des droits individuels et politiques, de réduire les inégalités économiques et de garantir la survie des différences culturelles. C'est en ce sens qu'on doit lui accorder le droit de parole dans la discussion sur l'avenir des structures démocratiques transnationales, car «les conquêtes de la citoyenneté nationale, si limitées uniquement dans l'espace territorial d'un État souverain, sont menacées par l'affaiblissement de l'État national causé par le processus de la mondialisation en cours» (VIEIRA, 2001, p. 271).

Références bibliographiques

BOUCHARD, Gérard. «La nation et co-intégration: contre la pensée dichotomique». In: GAGNON, Alain G., MCLURE, Jocelyn (org.). *Repères en mutation; identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*. Montréal, Québec-Amérique, 2001, pp. 21-36.

BOUTHILLIER, Guy. *L'obsession ethnique*. Outremont, Lanctôt, 1997, pp.126-138.

ETHERINGTON, FRANK. «Waterloo Region study finds newcomers to Canada unemployed or work part time». GUELPH MERCURY NEWS, Guelph, Friday 10/17/2003, p. A5.

FOLHA DE SÃO PAULO. «90% dos eleitores vão às urnas no Québec», São Paulo, 31/10/1995, caderno 2, p. 12.

FOLHA DE SÃO PAULO. «Quebec vota hoje se quer separação do Canadá», São Paulo, 30/10/1995, caderno 2, p. 8.

FOLHA DE SÃO PAULO. «Separatista do Québec promete nova campanha», São Paulo, 01/11/1995, cad. 2, p. 12.

FONTAINE, Louise, JUTEAU, Danielle. «Appartenance à la nation et droits de la citoyenneté». In: ELBAZ, Mikhaël et al. *Les Frontières de l'identité: modernité et postmodernisme au Québec*. Québec/Paris, Les Presses de l'Université Laval /L'Harmattan, 1996, pp. 191-205.

GAILLE, Marie. *Le citoyen*. Paris, Flammarion, 1998.

GODBBOUT, Jacques (1990). «Qu'est-ce qu'un Québécois?». In: GODBOUT, Jacques. *L'écran du bonheur*. Montréal, Boréal, 1990, pp. 179-82.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *L'immigration au Québec*. Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 2003.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *La planification des niveaux d'immigration*. Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 2003.

HAMEL Jacques, MOLGAT, Marc. «Présentation». HAMEL Jacques, MOLGAT, Marc (org.). *Vivre la citoyenneté: identité, appartenance et participation*. Québec, Liber, 2000, p.10.

HELLY, Denise, VAN SCHENDEL, Nicolas. «Variations identitaires sur la nation: tradition, territoire et langue». In: ELBAZ, Mikhaël et alii. *Les Frontières de l'identité: modernité et postmodernisme au Québec*. Québec/Paris, Les Presses de l'Université Laval/L'Harmattan,

1996, pp. 206-18.

HELLY, Denise, VAN SCHENDEL, Nicolas. *Appartenir au Québec: citoyenneté, nation et société civile. Enquête à Montréal 1995*. Québec, IQRC, 2001.

JOURNAL LE MÉTRO. «Québec voudrait plus d'immigrants», Montréal, 11/02/2004, p. 3.

24 HEURES. «Année record pour l'immigration au Québec», Montréal, 04/02/2004, p. 4.

LAMOUREUX, Jocelyne. «Représentations et pratiques citoyennes dans le mouvement communautaire aujourd'hui» In: BOISVERT Yves, HAMEL, Jacques, MOLGAT, Marc (org.). *Vivre la citoyenneté: identité, appartenance et participation*. Québec, Liber, 2000, pp. 99-108.

LANGLOIS, Simon. «Le Québec du XXI^e siècle: une société en profonde mutation». In: *L'Annuaire du Québec 2004*. Montréal, FIDES, 2004, p. 136-40.

MAHEU. Lucien. «Luttes nationales et mouvement social au Québec». In: TOURAINE, Alain (org.). *Mouvements sociaux d'aujourd'hui: acteurs et analystes*. Paris, Éditions Ouvrières, 1982, pp. 97-106.

PARIZEAU, Jacques. *Pour un Québec souverain*. Montréal, VLB, 1997.

PERITZ, INGRID. «Quebec town offers cash, comforts to keep population growing. Bundle of joy worth a bundle». GLOBE AND MAIL, Toronto, 02/07/2004, pp. A1 et A5.

SARRA-BOURNET, Michel (org.). *Les nationalismes au Québec du XIX^e au XXI^e siècle*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000.

SROKA, Ghila (2001). *Où va le Québec?* Montréal, Les Éditions du CIDIHCA, 2001.

VIEIRA, Liszt. *Os argonautas da cidadania*. Rio de Janeiro, Record, 2001.